

Zeitschrift: Schweizer Erziehungs-Rundschau : Organ für das öffentliche und private Bildungswesen der Schweiz = Revue suisse d'éducation : organe de l'enseignement et de l'éducation publics et privés en Suisse

Herausgeber: Verband Schweizerischer Privatschulen

Band: 61 (1988)

Heft: [6]

Vorwort: Editorial

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Personelle Mutationen und neue Aufgaben

Ende letzten Monats hat der Verband Schweizerischer Privatschulen der deutschen und italienischen Schweiz in Rheinfelden seine ordentliche Mitgliederversammlung durchgeführt. Neben den ordentlichen statutari- schen Geschäften verdienen doch einige Schwerpunkte dieses gutbe- suchten Anlasses einer speziellen Er- wahnung:

- Nach 6jahriger Tatigkeit ist Urs Leuppi als Verbandssekretar auf Ende 1987 von seinem Amt zuruck- getreten. Er wurde herzlich und mit echter Dankbarkeit fur die immer mustergultige Geschaftserledigung verabschiedet.



«... uberall etwas in Bewegung»

- Wegen gewachsener Arbeitslast musste auch Vizeprasident Christian Glur seinen Rucktritt nehmen. Er wird ersetzt durch Richard Bay, Aarau.
- Aus den verschiedensten Voten und Beschlussen durfte der Wille er- kannt werden, mit den westschwei- zerischen Organisationen enger zusammenzuarbeiten, um die Er-

Les ecoles privees et la presse

Il ne fait pas de doute que l'enseigne- ment prive ne se heurte plus a l'indif- ference des medias.

Pour certains d'entre eux, c'est une possibilite de polemique, un sujet de reflexion, un autre regard sur la societe ou l'interet pour une pedago- gie particuliere.

Les articles, emissions et dossiers consacres aux ecoles privees depuis quelques annees en temoignent.

La situation n'est pas du tout sembla- ble en Suisse alemannique. Aurions- nous des relations privilegiees ou des moyens dont nos collegues d'outre- Sarine ne disposent pas?

Il y a, je crois une autre explication: En Suisse romande, plus particuliere- ment dans les cantons de Geneve, Vaud, Valais et Fribourg, les ecoles privees representent une reelle alter- native.

L'inscription d'un enfant ou d'un ado- lescent est un choix. Oserai-je dire un «premier choix»?

La situation est evidemment totale- ment differente si l'ecole privee ne



«D'une maniere generale, les Suisses-alle- mands estiment qu'ils disposent de bonnes ecoles publiques.»

höhung von Einfluss und Schlagkraft der gesamtschweizerischen Privatschulen sicherzustellen. Nicht zuletzt in diesem Bestreben enthält auch die vorliegende SER verschiedene Artikel in französischer Sprache.

- Die Mitgliederversammlung liess genügend zeitlichen Raum für die Sitzungen der vier Fachgruppen. Wie ihren Kurzberichten auf den grünen Seiten entnommen werden kann, tut sich vieles, ist überall etwas in Bewegung.
- Und am Schluss der Veranstaltung die so positive und substantielle Aufforderung von Dr. Albin Reichlin vom Institut für Wirtschaftspädagogik an der Hochschule St. Gallen, Lehrerfortbildung nur konzeptionell anzugehen. Auch hier hat sich der VSP gewappnet; SER wird darüber schon bald berichten können.

Kamber

reçoit que les élèves en situation d'échec ou éliminés par le système de sélection de l'école publique.

D'une manière générale, les Suisses-allemands estiment qu'ils disposent de bonnes écoles publiques. Puisqu'elles coûtent cher à la collectivité, c'est qu'elles disposent des moyens nécessaires pour satisfaire aux besoins légitimes des populations concernées.

L'instruction publique peut compter sur des spécialistes compétents – bardés de titres et de diplômes – qui ne peuvent qu'inspirer le respect,

voire la soumission. Certes il existe des exceptions. Un élève qui réussirait parfaitement à l'école publique peut, à la rigueur, fréquenter une école confessionnelle (pour des motifs religieux plus que pour des impératifs pédagogiques) une école Steiner, l'école d'Humanité, qui proposent une autre conception éducative et philosophique. Mais la majorité des élèves qui fréquentent les écoles privées dans les cantons alémaniques reconnaissent qu'il s'agit d'une dernière chance et qu'ils seraient restés à l'école publique en cas de succès.

On comprend dès lors que ces écoles ne représentent pas une réelle remise en question du système. Aux yeux de l'opinion et des médias, elles assument (souvent avec succès) une tâche de second plan avec, je crois qu'il faut le dire, des élèves de «seconde catégorie».

Pour savoir, dans une région donnée, si l'école privée est reconnue pour ce qu'elle est: vivante, innovatrice, efficace, originale, exigeante ou humaniste, il faut compter le nombre d'écoles enfantines et primaires accueillant des enfants de 4 à 10–11 ans..., des enfants qui ne proviennent pas d'écoles publiques mais que leurs parents ont intentionnellement placés dans l'enseignement privé.

Pour le seul canton de Genève, ces écoles accueillent près de 4000 élèves, dont plus de la moitié sont Suisses ou nés à Genève!

Albin